Dossier de presse

Mardi 31 août 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42

Rentrée scolaire 2021-2022 : présentation de l'année à venir

© Alain FISCHER 2021 - Ville de Grenoble

© Alain FISCHER 2021 - Ville de Grenoble

© Alain FISCHER 2021 - Ville de Grenoble

© Auriane Poillet 2021 - Ville de Grenoble

Christine Garnier,
adjointe aux écoles

« La rentrée scolaire est toujours synonyme de plaisir de se retrouver, de nouveaux apprentissages, de découvertes et d'ouverture sur le monde.
Cette année, elle est également synonyme d'adaptation et d'agilité pour petits et grands. Alors que la crise sanitaire transforme notre quotidien, les services de la Ville de Grenoble, aux côtés des services partenaires de l'Education nationale, accompagnent chaque jour les jeunes Grenobloises et Grenoblois, afin de de leur permettre de vivre leur scolarité le plus tranquillement possible, ensemble, aux côtés de leurs camarades.
Il est en effet essentiel de transmettre aux plus jeunes le goût du vivre ensemble, que la pandémie de Covid-19 a tant mis à mal : tisser et réparer les liens qui ont été abimés ces derniers mois est un enjeu essentiel. Prendre soin des enfants, prendre soin des familles, prendre soin des agentes et agents, pour aller vers des horizons plus sereins, voilà la promesse de cette nouvelle rentrée.

CONTEXTE NATIONAL : UNE CRISE SANITAIRE QUI PERDURE

Cette rentrée scolaire s'inscrit à nouveau dans un contexte particulier, marqué par la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.
Les conditions d'organisation sont toutefois plus favorables : les recommandations du protocole sanitaire sont mises en œuvre depuis plusieurs mois et tous les enseignements sont assurés en présentiel.
Afin de mettre en œuvre des mesures sanitaires adaptées, le ministère de l'éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), en lien avec les autorités sanitaires, a établi pour cette année scolaire une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

Les 4 niveaux prévoient le maintien des enseignements en présentiel dans les écoles primaires (maternelle et élémentaire). Les variables essentielles résident dans la question du (non) brassage des élèves ; des protocoles de désinfection et du port du masque (prévu en élémentaire à partir du niveau jaune seulement avec des variations intérieur-extérieur).
Le niveau applicable au moment de la rentrée scolaire sera établi en fonction de la situation épidémique à cette date. Il sera indiqué préalablement à la reprise des équipes. Le niveau 2 est actuellement en cours.

Une analyse régulière de la situation sera assurée par le MENJS, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à un autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Travaux des cours de récréation de l'école Clémenceau,
© Thierry CHENU 2020, Ville de Grenoble

Tests COVID © Alain FISCHER 2020 - Ville de Grenoble

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire dans les établissements scolaires et pour le service public de l'éducation. La question des sorties scolaires dans les équipements soumis à passe sanitaire (équipements sportifs et culturels) doit encore être clarifiée.
Le protocole invite fortement les collectivités à se doter de capteurs de CO2. La Ville déploiera donc dans un premier temps des capteurs dans ses restaurants scolaires. Elle organisera un groupe de travail avec l'Education Nationale afin de déterminer ensemble les bons usages et pratiques en la matière.

CONTEXTE LOCAL : DES EFFECTIFS PAR CLASSE QUI S'ALLÈGENT, NOTAMMENT EN REP ET EN GRANDE SECTION

En 2020-21, les effectifs étaient de 12 363 élèves en enseignement public ordinaire. Pour septembre 2021, la baisse projetée était de l'ordre de 260 élèves. Les inscriptions scolaires connaissent une dynamique très faible et des déménagements sont signalés. Les effectifs scolaires pourraient donc connaître une baisse plus marquée que celle attendue.
La carte scolaire reste favorable avec 11 attributions de postes et 4 retraits du fait notamment de la poursuite du déploiement des dispositifs ministériels : dédoublements en REP et classes à 24 hors REP (GS, CP et CE1).
En effet le dispositif 100 % réussite (dédoublement) concerne cette année les classes de grande section (GS) en REP. Il est à noter que la DASEN fait un premier pas en faveur d'une baisse des effectifs de GS, mais cette phase est prévue sur 2 ans. Ce n'est donc qu'à la rentrée 2022 que l'ensemble des classes de GS en REP sera complètement dédoublé, avec un effectif maximal d'une quinzaine d'élèves.

Détails de la carte scolaire :

◊ **5 ouvertures :**

- 1 classe à l'école maternelle Florence Arthaud
- 1 classe à l'école primaire Simone Lagrange
- 1 classe à l'école primaire Diderot
- 2 postes attribués à l'école primaire Libération permettent de stabiliser les créations décidées courant septembre 2021.

◊ **4 fermetures :**

- 1 classe à l'école maternelle Berriat
- 1 classe à l'école primaire Ampère
- 1 classe à l'école primaire Porte-Saint-Laurent
- 1 classe à l'école primaire Elisée Chatin

◊ **6 attributions pour le dispositif 100% réussite :** Daudet, Beauvert, Grand Chatelet, M. Reynoard, Le Lac et Le Verderet. Dans les écoles L. Jouhaux et J. Ferry, le dispositif est mis en place à la faveur des baisses d'effectifs.

◊ **Ouverture d'un nouveau dispositif d'inclusion scolaire :** Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme (UEEA) sur l'école primaire Ampère

Ecole Marianne Cohn © Alain FISCHER 2021 - Ville de Grenoble

PLACE(S) AUX ENFANTS : UN PROJET AMBITIEUX POUR UN GRAND NOMBRE D'ÉCOLES DE LA VILLE

Conformément au programme municipal et au Plan de Déplacements Urbains, des «Place(s) aux enfants» sont créées devant les écoles. Ces espaces apaisés, piétonnisés, sont transformés en îlots de fraîcheur et de biodiversité. Ils offrent des parvis sécurisés et des lieux de rencontre et de loisirs, pour la communauté éducative et pour l'ensemble du quartier.

- 13 sites aménagés pour septembre 2021 ; Anthoard, Ampère, Bajatière, Beauvert, Buffon, Clémenceau, Diderot, Driant, Marceau, Malherbe, Menon, Paul Bert.
- 22 espaces déjà piétons seront également améliorés par la suite, puis d'autres sites seront travaillés.

Des réunions techniques ont été organisées sur les sites des 15 écoles retenues avec l'équipe enseignante, l'équipe projet et les agent-es de la ville. Une réunion publique a eu lieu le 17 juin 2021.

L'accès des véhicules ainsi que l'arrêt temporaire dans ces aires sont limités aux seuls ayants-droit. Certaines rues sont fermées physiquement à la circulation au moyen d'une barrière pivotante (un clef est nécessaire pour entrer). Les secours et les services d'exploitation de la Ville et la Métropole peuvent continuer à accéder aux rues.

À partir de l'automne 2021 :

- Installation de premiers marqueurs de la transformation et éléments d'usage dans l'attente d'un aménagement définitif. Echanges, concertation avec les habitant-es du quartier, les enfants des écoles, les riverain-es, les équipes pédagogiques, etc. pour construire les espaces définitifs. Ils prendront place sur ces nouveaux espaces piétons et ceux préexistants, progressivement durant le mandat.
- Démarche d'échanges plus poussée sur la rue Anthoard, Sidi Brahim, Aimon de Chissée, allée des Romantiques.
- Un aménagement plus poussé sur Anthoard et Romantiques.

De 2022 à 2026 : continuité des échanges et réaménagement progressif des rues devant les écoles en Place(s) aux enfants.

Place(s) aux enfants © Auriane Poillet 2021 - Ville de Grenoble

UNE ATTENTION SOUTENUE AUX PERSONNELS QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES ENFANTS

>Une attention soutenue aux conditions de travail des agents des écoles :

Un nouveau protocole de dé-précarisation a été signé en juin 2021 avec les organisations syndicales de la Ville. Il comporte plusieurs mesures d'amélioration parmi lesquelles l'octroi d'heures de préparation supplémentaires pour les animateur-rices périscolaires, l'augmentation du nombre de contrats mensuels pour ces mêmes animateur-rices, la création de 5 postes d'agent-es d'entretien ou encore l'évolution du protocole de remplacement des ATSEM et notamment le remplacement à 100 % de la première absence qui n'était auparavant remplacée qu'à 50 % pendant deux semaines.
Par ailleurs la Ville a lancé un projet d'ampleur sur la prévention des risques professionnels des ATSEM avec le soutien de la CNRACL (caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales).

>Le ratio d'ATSEM par classe se maintient mais le taux d'ATSEM par enfants s'améliore :

Avec une carte scolaire ne prévoyant qu'une ouverture et une fermeture en maternelle, la dotation d'ATSEM par classe n'a pas évolué pour la rentrée scolaire 2021-2022. Le taux de couverture est donc maintenu à 97%.

Par ailleurs, la diminution des effectifs scolaires en maternelle a permi d'engager une amélioration du taux d'encadrement d'ATSEM par enfant ; passant d'un-e ATSEM pour 25 enfants en moyenne sur la ville en 2020-2021, nous passons à la rentrée à 1 ATSEM pour 24 enfants.

>Des campagnes de recrutement massives et régulières pour les animateur-rices, les agent-es d'entretien et les ATSEM

Afin de mettre en place les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir dès la rentrée, et de trouver des ATSEM et des agent-es d'entretien remplaçants, une large campagne de communication est mise en place chaque année. Elle se traduit par des informations sur les supports municipaux (kakémonos, totems et vox, écrans dynamiques, site de la Ville, visuels municipaux), mais aussi par la diffusion d'informations dans 340 points clés de la ville (cités universitaires, MJC, espaces culturels, centres sociaux, commerces, etc.) de juin jusqu'à septembre.
Des partenariats avec le CROUS, pôle emploi, l'Université et la Mission locale sont aussi mis en place pour une publication toute l'année d'offres d'animateur-rice périscolaire ainsi que pour des participations à des forums de recrutement et à des jobs datings.
Une campagne de recrutement massive a lieu dans les derniers jours du mois d'août (du 24 au 31). A compter de mi-septembre, deux demi-journées de jurys par mois auront lieu tout au long de l'année.

Spectacle et expo de dessins par les enfants, école maternelle des Fresnes © Alain FISCHER 2021 - Ville de Grenoble

UNE DYNAMIQUE SOUTENUE EN MATIÈRE PÉRISCOLAIRE ET DE PROJETS ÉDUCATIFS

Candidate au label « Ville amie des enfants de l'UNICEF » et en pleine année de renouvellement de son projet éducatif de territoire (PEDT), la Ville maintient son dynamisme en matière d'éducation (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

Quelques évolutions en matière périscolaire pour simplifier la vie des familles

- Pour la première fois, le démarrage du périscolaire du soir a lieu dès le premier jour de rentrée.
- Réduction de 30 % lors de la première période (rentrée → vacances automne) en cas de changement de forfait étendue à d'autres inscriptions que les inscriptions aux activités proposées par les associations socio-culturelles (activité municipale : sport ou conservatoire).
- Pour la cinquième année consécutive, les tarifs du périscolaire du soir n'augmentent pas.
- Les inscriptions peuvent se faire : sur « mon espace personnel kiosque » avec votre identifiant et l'adresse mail communiquée à la Plateforme Famille (l'inscription est alors valable 72h ouvrées plus tard) ou par dépôt du formulaire unique dans une Maison Des Habitant-es (les délais sont toutefois plus longs : 10 jours en septembre, 7 jours le reste de l'année).

Cité éducative et programme de réussite éducative

Grenoble est labellisée « Cité Educative ». Ce programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans les quartiers est labellisé par l'Etat dans 126 sites nationaux dont la Villeneuve et le Village Olympique à Grenoble, en lien avec Echirolles. Des financements particuliers sont donc mobilisés pour ces quartiers pour la troisième année consécutive.
Cette démarche portée par l'Etat, l'Education Nationale et les communes vise à initier et encourager l'alliance éducative des acteurs et actrices du territoire mobilisé-es autour d'un objectif commun : accompagner au mieux les parcours éducatifs des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Dans ce cadre, des projets sont renforcés ou créés autour du renforcement de l'acquisition du langage et de la lecture, de l'accompagnement scolaire des enfants et des jeunes et de la lutte contre le décrochage scolaire, de la médiation scolaire, de l'accès à la culture et au sport, de l'accès au numérique ou encore de l'accès aux soins et bien être psychique.
La Ville de Grenoble déploie depuis plusieurs années un Programme de Réussite Educative (PRE 2-16 ans) au service des enfants en fragilité des quartiers prioritaires. Ce dispositif socio-éducatif accompagne des enfants et adolescent-es de la maternelle au collège, et prend en compte la globalité de leur environnement pour favoriser leur réussite.
Avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, le PRE met en œuvre des parcours de soutien individualisés centrés sur les besoins du jeune, sur le principe de libre adhésion et en coopération étroite avec les parents. En fil rouge de ces interventions, le développement de l'autonomie, la valorisation des compétences, l'appropriation des ressources de territoire et le relais/médiation vers le droit commun. Les parcours proposent notamment un soutien global à la scolarité, un appui à la parentalité, ils favorisent aussi l'accès aux loisirs, aux soins et l'ouverture culturelle.
En 2020, l'équipe du PRE a ainsi accompagné et soutenu près d'une une centaine de jeunes Grenoblois et leurs parents par des rendez-vous hebdomadaires avec les référent-es, en lien régulier avec les différents partenaires socio-éducatifs.

Les enjeux des transitions écologiques mieux inclus à la politique éducative

La démarche Capitale verte européenne va comporter un versant éducatif important pour renforcer les projets et les évolutions sur tous les temps de l'enfant : scolaire, périscolaire, restauration, accueils de loisirs, séjours, jeunesse etc. et tout au long de son développement.
Au-delà de cette démarche et pour répondre durablement aux enjeux de la transition écologique, la Ville a également affecté une cheffe de projet dédiée au sein de sa direction de l'éducation.
Ce poste a vocation de dynamiser certains axes de travail et notamment les enjeux de tri des déchets au sein des écoles, de lutte contre le gaspillage alimentaire, ou encore la qualité de l'air intérieur et les économies d'énergie.

Le bio et local en constante progression dans les repas scolaires

La Ville poursuit sa progression du bio et local en matière de repas scolaire : les menus de rentrée dépassent les 60 %.
Sur un autre registre, des repas à thème sont orga-

nisés régulièrement pour faire découvrir un pays, une région, une saison ou des recettes nouvelles, de même que des repas élaborés par des groupes d'enfants en collaboration avec une diététicienne.
Par ailleurs que les enfants des crèches bénéficient de repas à 95% bio ou local depuis le début de l'année 2020.

Le renforcement des propositions estivales de soutien, d'animations, et de séjours pour les enfants et les jeunes.

Comme lors de l'été 2020, la Ville s'est mobilisée pour renforcer les propositions estivales tournées vers les enfants et les jeunes après une année scolaire à nouveau marquée par la crise sanitaire.
Des séjours ont été labellisés « colos apprenantes », avec parfois des aides financière de la Ville, afin d'obtenir des aides de l'Etat (jusqu'à 100% du coût pour les associations et 80% pour les collectivités territoriales). Ces séjours offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer leurs savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée.
Cette année, ces colonies ont été menées par l'association FC2A avec le soutien financier de la Ville, par le service jeunesse et par la Ligue de l'enseignement. C'est vers cette dernière que les référentes familles des MDH ont orienté les enfants qui ne partaient pas en vacances.

Une opération « école ouverte » a eu lieu lors de la dernière semaine d'août au sein du collège Lucie Aubrac et le département de l'Isère. Elle était accompagnée par le service jeunesse.

La Ville a également renforcé sa programmation d'été en portant une attention particulière aux enfants et aux jeunes : sorties familles, animations de proximité, activités sportives via le service sports et quartier et « l'Eté Oh Parcs » qui a cette année proposé des animations, des spectacles et des ateliers dans 3 parcs de la Ville : Paul Mistal, Jean Verlhac et Champs Elysées, du 10 juillet au 22 août 2021.

Spectacle et expo de dessins par les enfants, école maternelle des Fresnes
© Alain FISCHER 2021 - Ville de Grenoble

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS ET LA POURSUITE PLAN ÉCOLES

Le numérique éducatif :
Un travail collaboratif de qualité (entre l'Education Nationale et la Ville) a permis à la Ville de déposer sa candidature au plan de relance. Il prévoit un investissement prévu sur deux ans d'environ 900 000 €. Sa mise en œuvre est soumise à la réponse du MENJS sur le montant de la subvention allouée (Plan de relance ou Territoire Numérique Educatif.

De nombreux travaux et opérations d'entretien et de maintenance durant l'été:
Le budget annuel de maintenance et d'entretien s'élève à 1,2 million.

> ***Isolation thermique***, pendant cet été :
- réfection du toit de la maternelle la Savane
- remplacement de menuiseries (portes et fenêtres à double vitrage) dans les écoles, des Genêts, la Rampe, les Frênes, Bert maternelle, Jules Ferry

> ***Travaux de maintenance classique ou réfections de sanitaires*** :
- réfection de la toiture située au-dessus des logements d'Anthoard,
- réfection des sanitaires du premier étage de la maternelle Paul Bert,
- rénovation des sanitaires Nord maternelle et rénovation des sanitaires du R+1 Sud de l'élémentaire Jean Jaurès,
- travaux sur le système d'eau chaude des Genêts,

> ***Rénovations de systèmes de chauffage*** par exemple le remplacement des radiateurs de Bajatière maternelle.

> ***De la sécurité incendie*** (Clémenceau)

> ***Remplacement d'alarme et de câblage informatique*** (Racine)

> ***Accessibilité*** (Verderet)

> ***Peintures :***
- cage d'escalier de la Houille Blanche élémentaire,
- remplacement des menuiseries et travaux sur le système d'eau chaude des Genêts,
- remplacement des menuiseries extérieures de la façade Nord des Frênes.

> ***Autres améliorations :***
- une création de laverie (Daudet)
- un garage à vélo (Ampère maternelle)
- une cloison à Jouhaux

La Ville maintient par ailleurs ses interventions visant à améliorer les conditions d'accueil des enfants et des adultes des établissements scolaires lors des périodes de fortes chaleurs. Ainsi l'installation d'équipements a été poursuivi afin de réduire les apports solaires (films ou protections solaires extérieures), mais également pour permettre une ventilation naturelle (VMC double flux), tout en cherchant à améliorer les performances des façades (nouveaux vitrage, isolation paroi) afin d'améliorer le ressenti (brasseurs d'air et brumisateurs).

Les grands chantiers en cours et programmés cette année

Ecole Diderot : après l'extension de la maternelle livrée en janvier 2021, l'aile existante a été rénovée cet été et mise en service (avec quelques réserves) dès la rentrée. Avec 8 classes, la « primarisation » du groupe scolaire Diderot est maintenant aboutie. Les cours ont également fait l'objet d'un travail complémentaire au projet initial et seront aménagées progressivement : plantations à l'automne, aménagement du jardin en lien avec les élèves…
Budget : 5,3 millions €
Co-financements : 806 000 € (Etat)

Ecole Vallier : en juin la découverte en façade, de nids de moineaux, espèce protégée, a mis en cause les travaux initialement prévus cet été. La rénovation thermique de l'aile nord du bâtiment a ainsi été réalisée. La suite des travaux ainsi que la rénovation thermique de la maternelle ont été reprogrammés.
Le gymnase, utilisé par les scolaires, a lui été entièrement rénové cet été.
Des solutions à la situation sont en cours de recherche. Un rendez-vous sera fixé avec les parents en octobre pour échanger sur les solutions.
Budget : 4,6 millions €
Co-financements : 4,5 millions € (AREA)

Ecole Grand Châtelet : les modulaires installés jusquà présent à l'école Lucie Aubrac ont été déplacés cet été pour doter l'école d'espaces supplémentaires pour pallier l'augmentation des élèves et permettre la poursuite du dédoublement des classes.
La restructuration de l'office Grand Châtelet programmée à partir du mois de mars 2022, nécessitera un aménagement des modalités de restauration des enfants sur la période des travaux.
Budget : 3,6 millions €
Co-financements : 120 000 € (Département)

Ecole Lucie Aubrac : aménagement partiel de la cour suite au retrait des modulaires et végétalisation.
Budget : 51 000€

Groupe scolaire Flaubert : les travaux de construction ont démarré.
Budget : 13 millions €
Co-financements : 2,76 millions € (Caisse des dépôts 210 000€ / Département : 425 000€ / Etat : 2,1 millions €).

Pôle enfance des Trembles : les études de maitrise d'œuvre se poursuivent en vue de la réhabilitation complète (école, crèche, LAEP, gymnase) dans le cadre du NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain).
Budget : 11 millions €
Co-financements : 2,875 millions € (ANRU : 2,45 millions € / Département : 425 000 €).